



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONVENTION DE PARTENARIAT
ENTRE LE COLLEGE NOTRE-DAME DE LA
PROVIDENCE ET LA VILLE DE VINCENNES
POUR LE DEVELOPPEMENT D'ACTIONS
PEDAGOGIQUES ET CULTURELLES DANS LE
DOMAINE DE L'EDUCATION AUX MEDIAS ET A
L'INFORMATION A DESTINATION DES ELEVES**

**DÉCISION N° DM-24-488
EN DATE DU 23 DECEMBRE 2024**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du en date du 27 mai 2020
donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-
22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de
fonction à Madame Annick Voisin ;

CONSIDERANT la projet d'Education aux Médias et à l'Information (EMI) piloté par
la Médiathèque Cœur de Ville de la ville de Vincennes à destination des collégiens,

CONSIDÉRANT la proposition de partenariat entre le Collège Notre Dame de la
Providence représenté par Madame Nathalie Haies, en sa qualité de cheffe d'établissement,
dont le siège social est situé au 41 rue de Fontenay – 94300 VINCENNES et la Ville de
Vincennes pour le développement d'actions pédagogiques et culturelles avec la Médiathèque
Cœur de Ville visant à sensibiliser les collégiens à l'Éducation aux Médias et à l'Information
(EMI) durant l'année scolaire 2024-2025.

D É C I D E

DE SIGNER avec le Collège Notre Dame de la Providence représenté par
Madame Nathalie Haies, en sa qualité de cheffe d'établissement, dont le siège social est situé
au 41 rue de Fontenay – 94300 VINCENNES, une convention de partenariat avec la Ville de
Vincennes pour le développement d'actions pédagogiques et culturelles avec la Médiathèque
Cœur de Ville visant à sensibiliser les collégiens à l'Éducation aux Médias et à l' Information
(EMI) durant l'année scolaire 2024-2025.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20241223-lmc1H12612H1-AR Date de réception en Préfecture : 23/12/2024 Date de Publication : 23/12/2024
--